

# Rapport national Ramsar à la COP14

## Section 1 : Information institutionnelle

**Note importante** : Le Secrétariat Ramsar considère que les réponses données ci-dessous constituent la liste définitive de vos correspondants. Ces réponses serviront à mettre à jour les données dont le Secrétariat dispose actuellement sur vos correspondants, à consulter à l'adresse : [https://www.ramsar.org/fr/search?f\[0\]=type%3Aperson#search-contacts](https://www.ramsar.org/fr/search?f[0]=type%3Aperson#search-contacts)

Nom de la Partie contractante

Le Rapport National rempli **doit être accompagné** d'une lettre au nom du Chef de l'Autorité administrative, confirmant qu'il s'agit de la soumission officielle, par la Partie contractante, de son rapport national à la COP14. Elle peut être téléchargée en utilisant la fonction "Gerer les fichier" de cette question (symbole bleu plus bas)  
> ANDORRA

Vous avez joint les documents suivants à cette réponse.

[Letter\\_NR\\_Andorra.pdf](#)

### Autorité administrative Ramsar désignée

Nom de l'Autorité administrative

> Ministeri de Medi Ambient, Agricultura i Sostenibilitat / Govern d'Andorra. Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et le Développement durable - Gouvernement de l'Andorre

Chef de l'Autorité administrative - nom et titre

> Silvia Ferrer - Directrice de l'Environnement et du Développement durable

Adresse postale

> C/ Prat de la Creu, núm. 62-64  
AD500 ANDORRA

Tél./Télé.

> +376 875707

Courriel

> silvia\_ferrer\_lopez@govern.ad

### Correspondant national désigné pour les affaires de la Convention

Nom et titre

> Alain Grioche- Technicien milieu aquatique

Adresse postale

> C/ Prat de la Creu, núm. 62-64  
AD500 ANDORRA

Tél./Télé.

> +376 875707

Courriel

> alain\_grioche@govern.ad

### Correspondant national désigné pour les affaires du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST)

Nom et titre

> Maria Salas- Chef Unité Impacts environnementaux, Biodiversité, Paysage

Nom de l'organisation

> Ministeri de Medi Ambient, Agricultura i Sostenibilitat / Govern d'Andorra. Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et le Développement durable - Gouvernement de l'Andorre

Adresse postale

> C/ Prat de la Creu, núm. 62-64  
AD500 ANDORRA

Tél./Télé.

> +376 875707

Courriel

> maria\_salas\_sopena@govern.ad

**Correspondant national gouvernemental désigné concernant le Programme de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP)**

Nom et titre

> Natàlia Rovira

Nom de l'organisation

> Ministeri de Medi Ambient, Agricultura i Sostenibilitat / Govern d'Andorra. Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et le Développement durable - Gouvernement de l'Andorre

Adresse postale

> C/ Prat de la Creu, núm. 62-64  
AD500 ANDORRA

Tél./Télé.

> +376 875707

Courriel

> natalia\_rovira@govern.ad

## **Section 2 : Résumé général sur les progrès et les difficultés d'application de la Convention**

Dans votre pays, au cours de la période triennale écoulée (c.-à-d. depuis le rapport à la COP13)

### **A. Quels ont été les cinq plus grandes réussites en matière d'application de la Convention ?**

1)  
> Approbation de la "Llei de Conservació del medi natural, de la biodiversitat i del paisatge", "Loi de conservation du milieu naturel, de la biodiversité et du paysage" en février 2019

2)  
> Actualisation de la cartographie des zones humides 2019  
<https://sig.govern.ad/portal/home/webmap/viewer.html?webmap=962e0838502d414a8c43c2d682b62382&extent=1.2262,42.4326,1.9805,42.6635>

### **B. Quelles ont été les cinq plus grandes difficultés d'application de la Convention ?**

1)  
> Suivi des réunions dans le cadre de la Convention

2)  
> Célébration des journées mondiales en raison de la date hivernale

### **C. Quelles sont les cinq priorités futures pour l'application de la Convention ?**

1)  
> Développement des actions prévues dans le Plan d'action pour les Zones Humides de l'Andorre

2)  
> Inscription de nouvelles zones humides à la liste Ramsar

3)  
> Travail dans le cadre du réseau MedWet

4)  
> Suivi des travaux de la Convention

5)  
> Développement des actions prévues dans la Stratégie de la Biodiversité de l'Andorre

F. Comment faire pour mieux lier l'application de la Convention de Ramsar au niveau national à celle d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), en particulier ceux du « groupe de la biodiversité » [Convention sur la diversité biologique (CDB), Convention sur les espèces migratrices (CMS), Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Convention du patrimoine mondial, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)] ?

> En Andorre, le suivi des zones humides fait partie des objectifs de la Stratégie nationale pour la Biodiversité. Il serait avantageux que les dates finales des Plans Stratégiques internationaux soient semblables.

G. Comment la Convention de Ramsar est-elle liée avec les politiques/stratégies relatives à l'eau et autres stratégies dans le pays (par exemple, développement durable, énergie, industries extractives, réduction de la pauvreté, assainissement, sécurité alimentaire, biodiversité) et comment cela pourrait-il être amélioré ?

> En Andorre, le suivi des zones humides fait partie aussi bien des objectifs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité que du Plan d'action pour les Zones Humides.

H. Conformément au paragraphe 21 de la Résolution XIII.18, L'égalité entre les sexes dans le contexte des zones humides, veuillez décrire brièvement l'équilibre entre les hommes et les femmes qui participent aux décisions, programmes et travaux de recherche relatifs aux zones humides.

> En Andorre, cet équilibre est respecté.

## Section 3 : Indicateurs (questions) et autre information sur l'application

### But 1 : S'attaquer aux moteurs de la perte et de la dégradation des zones humides

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 6, 8, 11, 13, 14, 15]

#### Objectif 1

Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local.

[Référence : Objectif d'Aichi 2]

1.1 La conservation des zones humides et l'identification des avantages des zones humides ont-ils été intégrés dans les approches durables des stratégies et processus de planification nationaux suivants : {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i

La conservation des zones humides et l'identification des avantages des zones humides ont-ils été intégrés dans les approches durables des stratégies et processus de planification nationaux suivants : {1.3.2} {1.3.3} DRC 1.3.i

*Please select only one per square.*

a) Politique ou stratégie nationale de gestion des zones humides	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
b) Stratégies d'élimination de la pauvreté	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> Y=Non pertinent
c) Plans de gestion des ressources en eau et d'économie d'eau	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input checked="" type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
d) Plans de gestion des ressources côtières et marines	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> Y=Non pertinent
e) Plan de gestion intégrée de la zone côtière	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> Y=Non pertinent
f) Programmes nationaux pour les forêts	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
g) Politiques ou mesures nationales pour l'agriculture	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent

h) Stratégie et Plans d'action nationaux pour la biodiversité rédigés dans le cadre de la CDB	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
i) Politiques nationales pour l'énergie et l'exploitation minière	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
j) Politiques nationales pour le tourisme	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
k) Politiques nationales pour le développement urbain	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
l) Politiques nationales pour les infrastructures	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
m) Politiques nationales pour l'industrie	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input checked="" type="checkbox"/> Y=Non pertinent
n) Politiques nationales pour l'aquaculture et les pêches {1.3.3} DRC 1.3.i	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
o) Plans d'action nationaux (PAN) pour la gestion et la lutte contre la pollution	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent
p) Politiques nationales pour la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau	<input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> Y=Non pertinent

## Objectif 2

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière

[Référence : Objectifs d'Aichi 7 et 8], [Référence : Objectifs de développement durable6, Cible 6.3.1]

2.1 La quantité et la qualité de l'eau disponible pour, et requise par, les zones humides ont-elles été évaluées pour soutenir l'application des Lignes directrices pour l'attribution et la gestion de l'eau en vue du maintien des fonctions écologiques des zones humides (Résolution VIII.1, VIII.2) ? 1.24.

C=Partiellement

### 2.1 Information supplémentaire

> Le suivi de la quantité et de la qualité des eaux superficielles des rivières est fait périodiquement avec des résultats satisfaisants.

2.2 Des évaluations des flux environnementaux ont-elles été réalisées du point de vue de l'atténuation des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? (Action r3.4.iv)

B=Non

2.3 Quelles initiatives, le cas échéant, ont été prises pour améliorer la durabilité de l'utilisation de l'eau (ou de l'attribution des ressources en eau) dans le contexte des besoins des écosystèmes dans les principaux bassins fluviaux (Résolution VIII.1 et XII.12) ? (Action 3.4.6)

X=Inconnu

2.4 Des projets qui encouragent et démontrent les bonnes pratiques en matière d'attribution et de gestion de l'eau pour le maintien des fonctions écologiques des zones humides ont-ils été élaborés ? (Action r3.4.ix.)

B=Non

2.5 Pourcentage de ménages raccordés au réseau d'égouts.

ODD 6 Cible 6.3.1

> 100

2.6 Quel est le taux de couverture des réseaux d'eaux usées dans le pays ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

E=Nombre exact (pour cent)

> 100

2.7 Quel est le pourcentage d'utilisateurs de fosses septiques/ toilettes sèches, si ces notions sont applicables dans votre pays ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

F=Inférieur à (pour cent)

> 10

2.8 Le pays utilise-t-il des zones humides/étangs construits comme technologie de traitement des eaux usées ? ODD 6 Cible 6.3.1.

B=Non

2.9 Nombre d'installations de traitement des eaux usées (ou volume traité) au niveau national ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

E=Nombre exact(installations)

> 8

2.9 Information supplémentaire

> 4 stations d'épuration pour le plus grand pourcentage de la population et 4 systèmes d'assainissement des eaux pour les petits villages et les stations de ski.

2.10 Quel est l'état de marche des installations de traitement des eaux usées ? Si cela s'applique à votre pays

ODD 6 Cible 6.3.1.

A=Bon

2.10 Information supplémentaire

> <https://www.mediambient.ad/pla-de-sanejament-aigues>

2.11 Quel est le pourcentage de technologie de traitement décentralisé des eaux usées, y compris les zones humides/étangs construits ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

Y=Non pertinent

2.12 Nombre de systèmes de réutilisation des eaux usées (ou volume réutilisé) et but ?

ODD 6 Cible 6.3.1.

> 0

2.13 Quelle est la finalité du système de réutilisation des eaux usées ? Si cela s'applique à votre pays

ODD 6 Cible 6.3.1.

Y=Non pertinent

2.14 Votre pays utilise-t-il un système de traitement des eaux usées avec des zones humides comme filtre naturel tout en préservant l'écosystème de ces zones humides ?

B=Non

### Objectif 3

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}

[Référence : Objectifs d'Aichi 3, 4, 7 et 8]

3.1 Le secteur privé est-il encouragé à appliquer les principes et orientations Ramsar sur l'utilisation rationnelle (Manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides) dans ses activités et investissements concernant les zones humides ? {1.10.1} DRC 1.10.i

C=Partiellement

#### 3.1 Information supplémentaire

> Travail avec les stations de ski où se trouvent 12% des zones humides pour éviter des impacts négatifs (drainages ou couverture)

3.2 Le secteur privé a-t-il entrepris des activités ou des actions pour la conservation, l'utilisation rationnelle et la gestion ? {1.10.2} DRC 1.10.ii

Please select only one per square.

a) des Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) des zones humides en général	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input checked="" type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

3.3 A-t-on appliqué des mesures d'incitation qui encouragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.1} DRC 1.11.i

B=Non

3.4 Des mesures ont-elles été prises pour éliminer les incitations perverses qui découragent la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.11.2} DRC 1.11.i

Z=Non applicable

### Objectif 4

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées et éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.

[Référence : Objectif d'Aichi 9]

4.1 Le pays a-t-il un inventaire national des espèces exotiques envahissantes qui ont ou pourraient avoir des impacts sur les caractéristiques écologiques des zones humides ? {1.9.1} DRC 1.9.i

A=Oui

#### 4.1 Information supplémentaire

> Il s'agit principalement de Phoxinus phoxinus introduit comme appât de pêche et Buddleja davidii sur les berges des cours d'eau

4.2 Des politiques ou lignes directrices nationales sur le contrôle et la gestion des espèces envahissantes ont-elles été établies ou révisées pour les zones humides ? {1.9.2} DRC 1.9.iii

A=Oui

4.3 Votre pays a-t-il, par des mesures de gestion, réussi à contrôler des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides ?

A=Oui

#### 4.3 Information supplémentaire

Si 'Oui', veuillez fournir des exemples, y compris les noms des espèces et les mesures de gestion appliquées avec succès

> Élimination annuelle de Phoxinus phoxinus. L'année 2019 sur l'Estany Forcat 155kg de Phoxinus phoxinus ont été éliminés. L'année 2020 sur l'Estany Forcat 127 kg de Phoxinus phoxinus ont été éliminés et 102 kg ont été éliminés sur l'Estany Rodó.

4.4 Y a-t-il des espèces envahissantes présentant un risque élevé pour les écosystèmes de zones humides qui ont été contrôlées avec succès par des mesures de gestion ?

X=Inconnu

4.5 L'efficacité des programmes de contrôle des espèces exotiques envahissantes dans les zones humides a-t-elle été évaluée ?

C=Partiellement

## But 2 : Conserver et gérer efficacement le réseau de Sites Ramsar

[Référence : Objectifs de développement durable 6, 11, 13, 14, 15]

### Objectif 5

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.}

[Référence : Objectifs d'Aichi 6, 11 et 12]

5.1 Une stratégie et des priorités nationales ont-elles été établies pour continuer d'inscrire des Sites Ramsar en utilisant le Cadre stratégique pour orienter l'évolution de la Liste de Ramsar ? {2.1.1} DRC 2.1.i

A=Oui

5.2 Le Service d'information sur les Sites Ramsar et ses outils ont-ils été utilisés pour l'identification nationale d'autres Sites Ramsar à inscrire ? {2.2.1} DRC 2.2.ii

B=Non

5.3 Combien de Sites Ramsar ont un plan de gestion officiel ? {2.4.1} DRC 2.4.i

E=Nombre exact (sites)

> 3

5.4 Pour combien de Sites Ramsar ayant un plan de gestion officiel, ce plan est-il appliqué ? {2.4.2} DRC 2.4.i

E=Nombre exact (sites)

> 3

5.5 Pour combien de Sites Ramsar n'ayant pas de plan de gestion officiel, une gestion efficace est-elle en train d'être mise en œuvre par d'autres moyens pertinents, par exemple par des mesures en vigueur de gestion appropriée des zones humides ? {2.4.3} DRC 2.4.i

Y=Non pertinent

5.6 L'efficacité de la gestion a-t-elle été évaluée dans tous les Sites Ramsar (c'est-à-dire des sites ayant soit un plan de gestion officiel, soit une gestion assurée par d'autres moyens pertinents, le cas échéant, par exemple d'autres mesures prises pour une gestion appropriée des zones humides) ? {1.6.2} DRC 1.6.ii

C=Partiellement

#### 5.6 Information supplémentaire

> Le Site du Parc Natural de la Vall de Sorteny à participé au projet Green Poctefa

5.7 Combien de Sites Ramsar ont un comité de gestion intersectoriel ? {2.4.4} DRC 2.4.iv

E=Nombre exact (sites)

> 3

### Objectif 7



Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}.

[Référence : Objectifs d'Aichi 5, 7, 11,12]

7.1 Des mécanismes sont-ils en place pour que l'Autorité administrative soit informée de changements ou de changements possibles, négatifs, induits par l'homme, dans les caractéristiques écologiques de Sites Ramsar, conformément à l'article 3.2 ? {2.6.1} DRC 2.6.i

A=Oui

### But 3 : Utiliser toutes les zones humides de façon rationnelle

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 15]

### Objectif 8

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1.i

[Référence : Objectifs d'Aichi 12,14,18,19]

8.1 Votre pays a-t-il un inventaire national des zones humides complet ? {1.1.1} DRC 1.1.i

A=Oui

#### 8.1 Information supplémentaire

> <https://www.mediambient.ad/biodiversitat/zones-humides/pla-d-accio-de-les-zones-humides-d-andorra>  
<https://sig.govern.ad/portal/home/webmap/viewer.html?webmap=962e0838502d414a8c43c2d682b62382&extent=1.262,42.4326,1.9805,42.6635>

Vous avez joint les liens/URL suivants à cette réponse.

<https://sig.govern.ad/portal/home/webmap/viewer.html?webmap=962e0838502d414a8c43c2d682b62382&extent=1.262,42.4326,1.9805,42.6635>

<https://www.mediambient.ad/biodiversitat/zones-humides/pla-d-accio-de-les-zones-humides-d-andorra>

8.2 Votre pays a-t-il mis à jour l'inventaire national des zones humides dans la dernière décennie ?

A=Oui

8.3 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles conservées ? {1.1.2} DRC 1.1.ii

A=Oui

8.4 Les données et informations de l'inventaire des zones humides sont-elles mises à la disposition de tous les acteurs ? {1.1.2} KRA 1.1.ii

A=Oui

8.5 Les conditions\* des zones humides de votre pays ont-elles, généralement, changé depuis la dernière période triennale ? {1.1.3}

Veillez commenter les sources d'information sur lesquelles s'appuie votre réponse dans le champ vert de texte libre ci-dessous. S'il y a une différence entre la situation des zones humides intérieures et côtières, veuillez décrire. Si possible, décrivez les principaux moteurs du (des) changement(s).

\* « Conditions » correspond aux caractéristiques écologiques définies par la Convention.

Please select only one per square.

a) Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> P=État amélioré <input checked="" type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> N=État détérioré
b) zones humides en général	<input type="checkbox"/> P=État amélioré <input type="checkbox"/> O=Pas de changement <input type="checkbox"/> N=État détérioré

#### 8.5 Information supplémentaire sur a) et/ou b)

>> En 2019, les zones humides qui ont été suivies ont connu des détériorations liées au piétinement du bétail et de pistes de ski.

Ceci dit toutes les zones humides (1763) de l'Andorre ne sont pas suivies annuellement, mais uniquement les plus vulnérables.

8.6 D'après l'inventaire national des zones humides, s'il en existe un, veuillez fournir un chiffre en kilomètres carrés pour l'étendue des zones humides (selon la définition Ramsar) pour l'année 2020 et fournir l'information ventilée pertinente dans le champ ci-dessous. Cette information servira aussi à faire rapport sur l'ODD 6, cible 6.6, indicateur 6.6.1 dont la Convention de Ramsar est coresponsable.

E=Nombre exact (km2)

> 6,24

### 8.6 Zones humides marines/côtières

	Kilomètres carrés (km2)
A --Eaux marines peu profondes et permanentes, dans la plupart des cas d'une profondeur inférieure à six mètres à marée basse; y compris baies marines et détroits.	
B -- Lits marins aquatiques subtidaux; y compris lits de varech, herbiers marins, prairies marines tropicales.	
C -- Récifs coralliens.	
D -- Rivages marins rocheux; y compris îles rocheuses, falaises marines.	
E --Rivages de sable fin, grossier ou de galets; y compris bancs et langues de sable, îlots sableux, systèmes dunaires et dépressions intradunales humides.	
F-- Eaux d'estuaires; eaux permanentes des estuaires et systèmes deltaïques estuariens.	
G --Vasières, bancs de sable ou de terre salée intertidaux.	
Ga -- Récifs à bivalves (mollusques).	
H -- Marais intertidaux; y compris prés salés, schorres, marais salés levés, marais cotidaux saumâtres et d'eau douce.	
I --Zones humides boisées intertidales; y compris marécages à mangroves, marécages à palmiers nipa et forêts marécageuses cotidales d'eau douce.	
J --Lagunes côtières saumâtres/salées; y compris lagunes saumâtres à salées reliées à la mer par un chenal relativement étroit au moins.	

K --Lagunes côtières d'eau douce; y compris lagunes deltaïques d'eau douce.	
Zk(a) - Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains, marins/côtiers.	

## 8.6 Zones humides marines/côtières total (km<sup>2</sup>)

> 0

## 8.6 Zones humides continentales

	Kilomètre carré (km <sup>2</sup> )
L -- Deltas intérieurs permanents.	
M -- Rivières/cours d'eau/ruisseaux permanents; y compris cascades.	
N --Rivières/cours d'eau/ruisseaux saisonniers/intermittents/irréguliers.	
O --Lacs d'eau douce permanents (plus de 8 hectares); y compris grands lacs de méandres.	
P -- Lacs d'eau douce saisonniers/intermittents (plus de 8 hectares; y compris lacs des plaines d'inondation).	
Q -- Lacs salés/saumâtres/alcalins permanents.	
R -- Lacs salés et étendues/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents.	
Sp -- Mares/marais salins/saumâtres/alcalins permanents.	
Ss -- Mares/marais salins/saumâtres/alcalins saisonniers/intermittents.	
Tp -- Mares/marais d'eau douce permanents; étangs (moins de 8 hectares), marais et marécages sur sols inorganiques; avec végétation émergente détrempee durant la majeure partie de la saison de croissance au moins.	

Ts -- Mares/marais d'eau douce saisonniers/intermittents sur sols inorganiques; y compris fondrières, marmites torrentielles, prairies inondées saisonnièrement, marais à laïches.	
U -- Tourbières non boisées; y compris tourbières ouvertes ou couvertes de buissons, marécages, fagnes.	
Va -- Zones humides alpines; y compris prairies alpines, eaux temporaires de la fonte des neiges.	
Vt -- Zones humides de toundra; y compris mares de la toundra, eaux temporaires de la fonte des neiges.	
W -- Zones humides dominées par des buissons; marécages à buissons, marécages d'eau douce dominés par des buissons, saulaies, aulnaies; sur sols inorganiques.	
Xf -- Zones humides d'eau douce dominées par des arbres; y compris forêts marécageuses d'eau douce, forêts saisonnièrement inondées, marais boisés; sur sols inorganiques.	
Xp -- Tourbières boisées; forêts marécageuses sur tourbière.	
Y -- Sources d'eau douce; oasis.	
Zg -- Zones humides géothermiques.	
Zk(b) -- Systèmes karstiques et autres systèmes hydrologiques souterrains, continentaux.	

8.6 Zones humides continentales total (km2)

> 6,24

8.6 Zones humides artificielles total (km2)

> 0,073

## Objectif 9

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. {1.3.}

[Référence : Objectifs d'Aichi 4, 6, 7]

9.1 Y a-t-il une politique nationale pour les zones humides (ou un instrument équivalent) en place pour promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides ? {1.3.1} DRC 1.3.i

Si 'Oui', veuillez donner le titre et la date de la politique dans le champ vert de texte libre

A=Oui

## 9.1 Information supplémentaire

> Le Plan d'Action pour les Zones Humides de l'Andorre a été approuvé par le Gouvernement de l'Andorre le 1er Février 2017

9.2 Des amendements ont-ils été apportés à la législation existante pour refléter les engagements pris envers la Convention de Ramsar ? {1.3.5} {1.3.6}

C=En progrès

9.3 Les zones humides sont-elles traitées comme une infrastructure aquatique naturelle faisant partie intégrante de la gestion des ressources en eau à l'échelle des bassins hydrographiques ? {1.7.1} {1.7.2}

DRC 1.7.ii

B=Non

9.4 Une expertise en matière de communication, éducation, sensibilisation et participation (CESP) et des outils ont-ils été intégrés dans la planification et la gestion des bassins hydrographiques/versants (voir Résolution X.19) ? {1.7.2} {1.7.3}

B=Non

9.7 Des travaux de recherche à l'appui des plans et politiques pour les zones humides ont-ils été entrepris dans votre pays concernant :

{1.6.1} DRC 1.6.i

*Please select only one per square.*

a) les interactions agriculture-zones humides	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) les changements climatiques	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
c) l'évaluation des services écosystémiques	<input type="checkbox"/> C=Prévu <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui

9.8 Votre pays a-t-il présenté une candidature au Label Ville des Zones Humides accréditée par la Convention de Ramsar, Résolution XII.10 ?

B=Non

## Objectif 10

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.

[Référence : Objectif d'Aichi 18]

10.1 Des études de cas, la participation à des projets ou des expériences réussies concernant les aspects culturels des zones humides ont ils été compilés ? Résolution VIII.19 et Résolution IX.21 ? (Action 6.1.6)

B=Non

10.3 Les connaissances et pratiques de gestion traditionnelles concernant l'utilisation rationnelle des zones humides ont-elles été documentées et leur application encouragée ? (Action 6.1.2)

B=Non

## Objectif 11

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.}

[Référence : Objectifs d'Aichi 1, 2, 13, 14]

11.1 Les avantages/services écosystémiques fournis par les zones humides ont-ils été étudiés dans votre pays, enregistrés dans des documents tels que le rapport sur l'état de l'environnement, et les résultats ont-ils été publiés ? {1.4.1} DRC 1.4.ii

B=Non

11.2 Des programmes ou projets pour les zones humides contribuant aux objectifs d'allègement de la pauvreté ou aux plans de sécurité alimentaire et de l'eau ont-ils été appliqués ? {1.4.2} DRC 1.4.i

Y=Non pertinent

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans les plans de gestion de Sites Ramsar et autres zones humides, notamment les connaissances traditionnelles pour la gestion efficace des sites (Résolution VIII.19) ? {1.4.3}{1.4.4} KRA 1.4.iii

B=Non

## Objectif 12

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.} [Référence : Objectifs d'Aichi 14, 15]

12.1 Avez-vous identifié des sites prioritaires pour la restauration des zones humides ? {1.8.1} DRC 1.8.i

B=Non

12.2 Des programmes, plans ou projets de restauration/remise en état des zones humides ont-ils été effectivement appliqués ? {1.8.2} DRC 1.8.i

C=Partiellement

12.3 Les lignes directrices sur une action mondiale pour les tourbières et sur les tourbières, les changements climatiques et l'utilisation rationnelle (Résolutions VIII.1 et XII.11) ont-elles été appliquées, notamment ?

*Please select only one per square.*

a) Connaissance des ressources mondiales	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
b) Éducation et sensibilisation aux tourbières	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) Instruments de politique et législatifs	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
d) Utilisation rationnelle des tourbières	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
e) Réseaux de recherche, centres d'expertise régionaux et capacité institutionnelle	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
f) Coopération internationale	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

g) Application et soutien	<input type="checkbox"/> Y=Non pertinent <input type="checkbox"/> X=Inconnu <input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
---------------------------	--

### Objectif 13

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains.

[Référence : Objectifs d'Aichi 6 et 7]

13.1 Des pratiques d'évaluation du rendement stratégique ont-elles été appliquées dans la révision de politiques, programmes et plans qui pourraient avoir des impacts sur les zones humides ? {1.3.3} {1.3.4} DRC 1.3.ii

B=Non

13.2 Des évaluations d'impact sur l'environnement ont-elles été faites pour tous les projets de développement (tels que de nouveaux bâtiments, de nouvelles routes, l'industrie extractive) de secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche qui pourraient toucher les zones humides ? {1.3.4} {1.3.5} DRC 1.3.iii

A=Oui

### But 4 : Améliorer la mise en œuvre

[Référence : Objectifs de développement durable 1, 2, 6, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17]

### Objectif 15

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}

15.1 Avez-vous (AA) participé à l'élaboration et à l'application d'une initiative régionale dans le cadre de la Convention ? {3.2.1} DRC 3.2.i

A=Oui

#### 15.1 Information supplémentaire

Si 'Oui' ou 'Prévu', veuillez indiquer l'initiative régionale (les initiatives régionales) et les pays qui collaborent à chaque initiative

> Med Wet

15.2 Votre pays a-t-il soutenu ou participé à l'élaboration d'autres centres régionaux de formation et de recherche sur les zones humides (c. à d. couvrant plus d'un pays) ? {3.2.2}

B=Non

### Objectif 16

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation du public. {4.1}

[Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 18]

16.1 Un (ou des) plan(s) d'action pour la CESP zones humides a-t-il (ont ils) été établi(s) ? {4.1.1} DRC 4.1.i

Même si aucun plan de CESP n'a été élaboré, si des objectifs de CESP plus vastes ont été établis, veuillez l'indiquer dans la section Information supplémentaire ci-dessous.

*Please select only one per square.*

a) au niveau national	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès
-----------------------	--

b) au niveau infranational	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès
c) au niveau du bassin versant	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès
d) au niveau local/du site	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui <input type="checkbox"/> C=En progrès

16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) ont été établis ? {4.1.2} DRC 4.1.ii

a) dans les Sites Ramsar

E=Nombre exact (centres)

> 2

16.2 Combien de centres (centres d'accueil de visiteurs, centres d'interprétation, centres d'éducation) ont été établis ? {4.1.2} DRC 4.1.ii

b) dans d'autres zones humides

E=Nombre exact (centres)

> 0

16.4 Avez-vous un Comité national intersectoriel Ramsar/pour les zones humides ? {4.1.6} DRC 4.3.v

B=Non

16.5 Avez-vous un organe intersectoriel équivalent à un Comité national Ramsar/ pour les zones humides ? {4.1.6} KRA 4.3.v

B=Non

16.6 Y a-t-il d'autres mécanismes de communication en place (à part un comité national) pour l'échange de lignes directrices sur l'application de Ramsar et d'autres informations entre l'Autorité administrative et a), b) ou c) en bas? {4.1.7} DRC 4.1.vi

*Please select only one per square.*

a) les administrateurs de Sites Ramsar	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input checked="" type="checkbox"/> A=Oui
b) d'autres correspondant nationaux d'AME	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input checked="" type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui
c) d'autres ministères, départements et services	<input type="checkbox"/> D=Prévu <input type="checkbox"/> C=Partiellement <input type="checkbox"/> B=Non <input type="checkbox"/> A=Oui

16.7 Des activités de la Journée mondiale des zones humides mettant en valeur Ramsar (soit le 2 février, soit à un autre moment de l'année), soit gouvernementales, soit menées par des ONG, soit les deux, ont elles eu lieu dans votre pays depuis la COP13 ? {4.1.8}

A=Oui

## Objectif 17

Des ressources financières et autres issues de toutes les sources sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024. {4.2.}

[Référence : Objectif d'Aichi 20]

17.1a Les contributions Ramsar ont-elles été payées intégralement pour 2018, 2019 et 2020 ? {4.2.1}



DRC 4.2.i

A=Oui

17.2 Un autre appui financier a-t-il été fourni dans le cadre de contributions volontaires aux activités de la Convention non financées par le budget administratif ? {4.2.2} DRC 4.2.i

B=Non

17.3 [Pour les Parties contractantes ayant un organisme d'aide au développement uniquement (« pays donateurs »)] : L'organisme a-t-il fourni un financement pour soutenir la gestion et la conservation des zones humides dans d'autres pays ? {3.3.1} DRC 3.3.i

Z=Non applicable

17.5 [Pour les Parties contractantes ayant reçu une aide au développement seulement (« pays destinataires »)] : Un appui financier a-t-il été reçu d'organismes d'aide au développement spécifiquement pour la gestion et la conservation des zones humides dans le pays ? {3.3.3}

B=Non

17.6 Un appui financier a-t-il été fourni par votre pays pour l'application du Plan stratégique ?

B=Non

## Objectif 18

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}

18.1 Les correspondants nationaux d'autres AME sont-ils invités à participer au Comité national Ramsar/pour les zones humides ? {3.1.1} {3.1.2} DRC 3.1.i & 3.1.iv

B=Non

18.2 Des mécanismes sont-ils en place au niveau national pour la collaboration entre l'Autorité administrative Ramsar et les correspondants de l'ONU et d'autres organismes et institutions mondiaux et régionaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE ONU, OIBT) ? {3.1.2} {3.1.3} DRC 3.1.iv

B=Non

18.3 Votre pays a-t-il reçu une aide d'un organisme ou de plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres organismes et institutions mondiaux (p. ex., PNUE, PNUD, OMS, FAO, CEE ONU, OIBT) ou des OIP de la Convention pour appliquer la Convention ? {4.4.1} DRC 4.4.ii.

Les OIP sont : BirdLife International, International Water Management Institute (IWMI), UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), Wetlands International, WWF et Wildfowl & Wetland Trust (WWT).

B=Non

18.4 Des réseaux, y compris des dispositions de jumelage, ont-ils été établis au plan national ou international pour le partage des connaissances et la formation pour les zones humides qui ont des caractéristiques en commun ? {3.4.1}

C=Partiellement

18.5 Des informations sur les zones humides et/ou Sites Ramsar de votre pays et leur état ont-elles été rendues publiques (p. ex., dans des publications ou sur un site web) ? {3.4.2} DRC 3.4.iv

A=Oui

18.8 Votre pays participe-t-il à des réseaux ou initiatives régionaux pour les espèces migratrices dépendant des zones humides ? {3.5.3} DRC 3.5.iii

A=Oui

## Objectif 19

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré.

[Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 17]

19.1 Une évaluation des besoins de formation aux niveaux national et local pour l'application de la Convention a-t-elle été réalisée ? {4.1.4} DRC 4.1.iv & 4.1.viii

B=Non

19.2 Les questions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides sont-elles intégrées dans les programmes d'éducation officiels ?

B=Non

19.3 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP13 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv

a) dans les Sites Ramsar

E=Nombre exact (possibilités)

> 0

19.3 Combien de cours de formation des administrateurs de zones humides ont-ils été organisés depuis la COP13 ? {4.1.5} DRC 4.1.iv

b) dans d'autres zones humides

E=Nombre exact (possibilités)

> 0

19.4 Avez-vous (AA) utilisé vos Rapports nationaux Ramsar précédents pour le suivi de l'application de la Convention ? {4.3.1} DRC 4.3.ii

D=Prévu

## **Section 4 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes ayant établi des objectifs nationaux de fournir des informations à ce sujet**

### **But 1**

#### **Objectif 1: Avantages des zones humides**

Avantages des zones humides. Les avantages des zones humides figurent dans les politiques / stratégies et plans relatifs à des secteurs clés tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche aux niveaux national et local. [Référence : Objectif d'Aichi 2]

Objectif 1: Avantages des zones humides - Priorité

B=Moyenne

Objectif 1: Avantages des zones humides - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 1: Avantages des zones humides - Objectifs nationaux

> Stratégie nationale de la Biodiversité (ENBA), Objectif 3 Promouvoir la conservation de la biodiversité dans les politiques sectorielles nationales et locales.

Plan d'action sur les zones humides d'Andorre (PAZHA), Axe 2 : appliquer une politique active de conservation et de récupération des zones humides i des processus écologiques associés.

## **Objectif 2: Utilisation de l'eau**

L'eau est utilisée dans le respect des besoins des écosystèmes de zones humides afin qu'ils puissent remplir leurs fonctions et fournir des services à l'échelle qui convient, notamment au niveau d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. [Référence : Objectifs d'Aichi 7 et 8] [Référence : Objectif de développement durable 6 cible 6.3.1]

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 2: Utilisation de l'eau - Objectifs nationaux

> PAZHA, Axe 2 : appliquer une politique active de conservation et de récupération des zones humides i des processus écologiques associés

### **Objectif 3: Secteurs public et privé**

Les secteurs public et privé ont redoublé d'efforts pour appliquer des directives et bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'eau et des zones humides. {1.10}. [Référence : Objectifs d'Aichi 3, 4, 7 et 8]

Objectif 3: Secteurs public et privé - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 3: Secteurs public et privé - Ressources

E=Pas de réponse

#### **Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes**

Les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation sont identifiées et hiérarchisées, les espèces exotiques envahissantes prioritaires sont contrôlées et éradiquées et des mesures de gestion sont conçues et mises en œuvre pour empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces. [Référence : Objectif d'Aichi 9]

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Priorité

A=Élevé

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Objectifs nationaux

> ENBA : objectif 1 : Inventorier i améliorer les connaissances de la biodiversité d'Andorre i de ses tendances.

Objectif 2 : Gérer la biodiversité d'Andorre et garantir les services des écosystèmes.

PAZHA, Axe 2 : appliquer une politique active de conservation et de récupération des zones humides i des processus écologiques associés

Objectif 4: Espèces exotiques envahissantes - Activités prévues

> > ENBA : 1.4 : Identifier les facteurs qui peuvent affecter la biodiversité et l'état de conservation des écosystèmes ; 2.5 : Gérer les espèces envahissantes.

PAZHA : 2.4 : Suivre et contrôler les espèces envahissantes de la flore et de la faune des zones humides.

## **But 2**

### **Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar**

Les caractéristiques écologiques des Sites Ramsar sont maintenues ou restaurées par une planification efficace et une gestion intégrée. {2.1.} [Référence : Objectifs d'Aichi 6, 11 et 12]

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 5: Caractéristiques écologiques des Sites Ramsar - Objectifs nationaux

> PAZHA, Axe 2 : appliquer une politique active de conservation et de récupération des zones humides et des processus écologiques associés

## **Objectif 7: Sites à risque**

Les menaces pesant sur les sites dont les caractéristiques écologiques risquent de changer sont traitées. {2.6.}. [Référence : Objectifs d'Aichi 5, 7, 11, 12]

Objectif 7: Sites à risque - Priorité

A=Élevé

Objectif 7: Sites à risque - Ressources

D=Très limitées

Objectif 7: Sites à risque - Objectifs nationaux

> ENBA : objectif 1 : Inventorier i améliorer les connaissances de la biodiversité d'Andorre i de ses tendances.

Objectif 2 : Gérer la biodiversité d'Andorre et garantir les services des écosystèmes.

PAZHA : Axe 2 : appliquer une politique active de conservation et de récupération des zones humides i des processus écologiques associés



### **But 3**

#### **Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides**

Les inventaires nationaux des zones humides sont commencés, terminés ou mis à jour et diffusés et utilisés pour promouvoir la conservation et la gestion efficace de toutes les zones humides. {1.1.1} DRC 1.1 [Référence : Objectifs d'Aichi 12, 14, 18, 19]

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Priorité

A=Élevé

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Ressources

B=Adéquates

Objectif 8: Inventaires nationaux des zones humides - Objectifs nationaux

> PAZHA : Axe 1 : Renforcer les connaissances pour une gestion plus effective des zones humides ; Axe 4: Communiquer et élargir la formation sur l'importance des zones humides

## **Objectif 9: Utilisation rationnelle**

L'utilisation rationnelle des zones humides est renforcée par la gestion intégrée des ressources à l'échelle qui convient, notamment celle d'un bassin versant ou le long d'une zone côtière. {1.3.} [Référence : Objectifs d'Aichi 4, 6, 7]

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Priorité

D=Non pertinent

Objectif 9: Utilisation rationnelle - Ressources

E=Pas de réponse

## **Objectif 10: Connaissances traditionnelles**

Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales qui présentent un intérêt pour l'utilisation rationnelle des zones humides et leur utilisation coutumière durable des ressources des zones humides, sont documentées, respectées, soumises aux dispositions de la législation nationale et aux obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation pleine et effective des peuples autochtones et des communautés locales, à tous les niveaux pertinents.

[Référence : Objectif d'Aichi 18]

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Priorité

D=Non pertinent

Objectif 10: Connaissances traditionnelles - Ressources

E=Pas de réponse

## **Objectif 11: Fonctions des zones humides**

Les fonctions, services et avantages des zones humides sont largement démontrés, documentés et diffusés. {1.4.} [Référence : Objectifs d'Aichi 1, 2, 13, 14]

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 11: Fonctions des zones humides - Objectifs nationaux

> PAZHA : Axe 4 : Communiquer et élargir la formation sur l'importance des zones humides

## **Objectif 12: Restauration**

Les zones humides dégradées sont en cours de restauration, la priorité étant donnée aux zones humides importantes pour la conservation de la biodiversité, la prévention des risques de catastrophes, les moyens d'existence et/ou l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements. {1.8.}  
[Référence : Objectifs d'Aichi 14 et 15]

Objectif 12: Restauration - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 12: Restauration - Ressources

E=Pas de réponse

### **Objectif 13: Amélioration de la durabilité**

Les pratiques de secteurs clés, tels que l'eau, l'énergie, les mines, l'agriculture, le tourisme, le développement urbain, l'infrastructure, l'industrie, la foresterie, l'aquaculture et la pêche, touchant aux zones humides, sont plus durables et contribuent à la conservation de la biodiversité et aux moyens d'existence des êtres humains. [Référence : Objectifs d'Aichi 6 et 7]

Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Priorité

D=Non pertinent

Objectif 13: Amélioration de la durabilité - Ressources

E=Pas de réponse

## **But 4**

### **Objectif 15: Initiatives régionales**

Les initiatives régionales Ramsar, avec la participation et l'appui actifs des Parties de chaque région, sont renforcées et deviennent des outils efficaces, contribuant à l'application pleine et entière de la Convention. {3.2.}

Objectif 15: Initiatives régionales - Priorité

D=Non pertinent

Objectif 15: Initiatives régionales - Ressources

E=Pas de réponse

## **Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides**

La conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sont connues de tous grâce à la communication, au renforcement des capacités, à l'éducation, la sensibilisation et la participation du public. {4.1}. [Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 18]

Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 16: Conservation et utilisation rationnelle des zones humides - Objectifs nationaux

> PAZHA : Axe 4 : Communiquer et élargir la formation sur l'importance des zones humides



## **Objectif 17: Ressources notamment financières**

Des ressources financières et autres issues de toutes les sources sont mises à disposition en faveur d'une mise en œuvre effective du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024. {4.2.}. [Référence : Objectif d'Aichi 20]

Objectif 17: Ressources notamment financières - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 17: Ressources notamment financières - Ressources

E=Pas de réponse

## **Objectif 18: Coopération internationale**

La coopération internationale est renforcée à tous les niveaux. {3.1}

Objectif 18: Coopération internationale - Priorité

A=Élevé

Objectif 18: Coopération internationale - Ressources

E=Pas de réponse

Objectif 18: Coopération internationale - Objectifs nationaux

> > ENBA : Objectif 5 : Gouvernance et coopération

PAZHA : Axe 3 : Coordonner les actions du PAZHA et coopérer avec les agents concernés dans la gestion et la recherche sur les zones humides, aussi bien au niveau national, qu'international.

## **Objectif 19: Renforcement des capacités**

Le renforcement des capacités pour l'application de la Convention et du 4e Plan stratégique Ramsar 2016-2024 est amélioré. [Référence : Objectifs d'Aichi 1 et 17]

Objectif 19: Renforcement des capacités - Priorité

E=Pas de réponse

Objectif 19: Renforcement des capacités - Ressources

E=Pas de réponse

## **Section 5 : Annexe facultative pour permettre aux Parties contractantes de fournir, à titre volontaire, des informations sur les zones humides d'importance internationale (Sites Ramsar)**

### **Comment remplir cette section**

1. La Partie peut, si elle le souhaite, fournir des renseignements supplémentaires spécifiques à un ou à tous ses Sites Ramsar.
2. Les indicateurs qui figurent dans cette section sont uniquement ceux qui, dans la Section 3 du modèle de Rapport national (MRN) pour la COP14, ont directement trait aux Sites Ramsar.
3. Dans certains cas, afin qu'ils aient un sens à l'échelle d'un Site Ramsar individuel, leur formulation et/ou celle des réponses possibles a été adaptée par rapport à celle de la Section 3 du MRN pour la COP14.
4. Dans les colonnes correspondantes, veuillez indiquer le/s nom/s et le numéro officiel (disponible sur le Service d'Information des Sites Ramsar) de chaque site, à raison d'un site par ligne.
5. Pour chaque indicateur (question), veuillez choisir une réponse de la légende.
6. La dernière colonne de cette annexe est un champ de « texte libre » où vous pouvez saisir toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez concernant le Site Ramsar en question.

### **Andorre**

#### **Parc naturel de la vallée de Sorteny (2071)**

5.7 Un comité de gestion intersectoriel a-t-il été créé pour le site ?

A=Oui

11.3 Les valeurs socioéconomiques des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

16.3a Encourage-t-on la participation des acteurs au processus décisionnel, en particulier la participation des acteurs locaux à la gestion du Site Ramsar ?

A=Oui

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

A=Oui

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

> 5.7. Il n'y a pas de Comité spécifique pour les zones humides mais un Comité consultatif intégrant tous les acteurs au niveau du parc naturel

11.3. Des produits spécifiques ont été créés autour des zones humides pour l'accueil du public : circuits de découverte et formation sur leur interprétation pour les guides de montagne.

11.4. Les valeurs sont essentiellement naturelles et fonctionnelles, sans écarter la possibilité de réaliser des études polliniques par exemple dans le cadre de projets transfrontaliers comme GREEN ou dans les études archéologiques menées sur la paroisse d'Ordino.

16.3a. Au sein du Comité consultatif et avec l'ensemble des éleveurs de la paroisse (Table d'Agriculture)

#### **Parque Natural Comunal de los Valles del Comapedrosa (2204)**

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

C=Partiellement

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

A=Oui

Commentaires/informations supplémentaires sur le site

> 16.3a - le parc dispose d'un organe de consultation constitué par les représentants des principaux acteurs locaux

## **Vall de Madriu-Perafita-Claror (2183)**

11.4 Les valeurs culturelles des zones humides ont-elles été intégrées dans le plan de gestion du Site Ramsar ?

C=Partiellement

16.6a A-t-on mis en place un mécanisme de communication pour favoriser l'échange d'informations entre l'Autorité administrative Ramsar et l'administrateur du Site Ramsar ?

A=Oui